

PeerTube est un logiciel libre, d'hébergement de vidéos décentralisé grâce à la diffusion en pair à pair. Il fonctionne sur le principe d'une fédération d'instances hébergées par des entités autonomes. L'objectif est de fournir une solution alternative aux plateformes centralisées telles que YouTube ou Dailymotion, et d'apporter une maîtrise dans la gestion des vidéos pour les usagers de l'académie d'Aix-Marseille.

Création du compte

Chaque établissement peut obtenir la création d'un compte en faisant la demande sur [la plateforme d'assistance Verdon](#) ; suivre le chemin : Numérique éducatif, SNP, Peertube. Il disposera ainsi d'une chaîne au format : <type etab>.<nom>.<ville>@tube.ac-aix-marseille.fr.



Pour un compte enseignant : <prenom>.<nom>.<discipline> (ou <maternelle> ou <elementaire> pour le 1^{er} degré) = modèle de l'adresse académique (possibilité d'être plus précis dans le 'Nom affiché', max. 50 caractères).

ATTENTION : dans les 2 cas, il faut **bannir les accents** !

Avant la publication

Vérifier qu'une vidéo similaire n'est pas déjà publiée.

Privilégier la résolution 720p qui est suffisante et l'extension de fichier mp4.

Remplir le formulaire :

- **Donner un titre explicite** (par défaut le titre sera le nom du fichier).
- **Ajouter au maximum 5 étiquettes** (ou mots-clés) et **une description** pour améliorer le référencement et la recherche des vidéos.

Toujours ajouter l'étiquette : Aix-Marseille, puis le niveau (PS, MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 1ère, Tle, 2nde, Cycle1, Cycle2, Cycle3, Cycle4, Lycée, BTS, LP, ..., éventuellement le service (DANE AixMrs, DAAC,...),...

- **La licence** peut être choisie (aide sur le site : <https://creativecommons.fr/licences/>).
- **La confidentialité** doit être réglée selon votre choix mais une vidéo doit de toutes façons respecter la législation concernant la propriété intellectuelle et le droit à la vie privée. Voir [le code de la propriété intellectuelle](#) et des [modèles d'autorisation](#)
- **Les commentaires** peuvent être activés/désactivés dans l'onglet "Paramétrage avancé", ainsi que les téléchargements (tout en ayant conscience qu'un téléchargement d'une vidéo est toujours possible sur Internet).

Des **conseils** pour concevoir une capsule pédagogique : <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/capsule-video>

Après la publication

Il faut privilégier la possibilité de "**mettre à jour**" la vidéo si vous voulez publier une correction.

Il faut veiller à prendre connaissance **des commentaires** si l'option a été activée, et les modérer si besoin.

Où trouver de l'aide ?

En cliquant sur les 3 petits points à côté de l'identifiant, puis en cliquant sur "aide".
Si cette aide n'est pas suffisante vous pouvez formuler une demande sur la plateforme d'assistance Verdon : <http://assistance.ac-aix-marseille.fr>

Quels sont les formats que je peux téléverser sur Peertube ?

Les fichiers compatibles avec Peertube sont : mp4, mov, avi, flv, webm, ogv, mp3, ogg, mkv, flac

Est-ce que je peux déposer des vidéos trouvées sur Youtube ou Dailymotion ?

La plateforme Peertube est faite pour héberger vos propres vidéos originales et non pour déposer des vidéos trouvées sur Youtube ou Dailymotion car il faut respecter les droits d'auteur.

Qui peut voir la vidéo que j'ai déposée ?

Cela dépend du paramétrage de votre vidéo lors du téléversement. Vous pourrez choisir dans l'onglet 'Confidentialité' : 'Tout le monde peut voir cette vidéo' (= publique), 'Seules les personnes en possession du lien privé peuvent voir cette vidéo' (= privée), 'Seul moi peut voir cette vidéo' (= non listée).

Attention : si vous n'avez pas paramétré votre vidéo en 'Publique', elle ne sera pas affectée à une chaîne (elle restera dans la partie commune).

Quels sont les moyens de partage d'une vidéo ?

Les vidéos sont partagées par un hyperlien, par un QR code ou par une balise HTML <iframe>.

Peut-on avoir plusieurs chaînes ?

La première chaîne est obtenue à la création du compte. Il est possible d'en créer de nouvelles par la suite.

Peut-on partager une vidéo entre plusieurs chaînes ?

Non, mais elle peut changer de propriétaire.

Peut-on changer le nom de sa chaîne ?

Oui il est possible de modifier le nom de la chaîne dans le menu 'Mes chaînes' (sous le menu de Ma bibliothèque - Mes Vidéos) en cliquant sur le 'Crayon' puis 'Modifier'.

Attention cela ne change pas le code de la chaîne.

Comment retrouver la chaîne de mon établissement ?

Pour retrouver une chaîne, il faut saisir dans la barre de recherche (en haut à droite) : <type etab>.<nom>.<ville> en minuscule

Exemple : clg.rocher.dragon.aix

Comment augmenter le quota de ma chaîne d'établissement ?

Par défaut, chaque compte créé dispose d'un quota de 5 Go. A la demande d'un chef d'établissement il est possible d'augmenter exceptionnellement la capacité d'une chaîne d'établissement.